



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Nombre de membres :

Conseillers : 29

Présents : 17

Excusés : 2

Pouvoirs : 10

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-neuf mai deux-mille- vingt-six.

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Mireille GOYET, Thierry BAZZALI, Denis LAFFITTE, Laurent CASANOVA, Frédéric SABATIER, Sandrine SEVILLA-DELEUZIÈRE, Sébastien GENIEIS, Eve SANTUCCI, Joséphine JAWORSKI, Kévin GAUDILLAT, Christelle PAKULIC, Rima MERDJIAN

Excusés avec pouvoir :

Madame Marie-Paule DELLAROVERE a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Monsieur Alain KARCENTY a donné procuration à Madame Mireille GOYET
Monsieur Eric GOUBERT a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Madame Hélène REMOND a donné procuration à Madame Eve SANTUCCI
Monsieur François WIOLAND a donné procuration à Monsieur Thierry BAZZALI
Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Marie-Aude PEZERIL
Monsieur Romain JACQUOT a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT
Monsieur Loïc GRANOUX a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Madame Marie GOTILLOT a donné procuration à Madame Joséphine JAWORSKI
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Madame Christelle PAKULIC

Absents :

Monsieur Franck SULTAN
Madame Claire BAUDRY

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

**DCM N°2026-44 : Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2026-01
« rénovation énergétique de l'enveloppe du groupe scolaire Jean Rostand »**

(Projet remis sur table)

Il est indiqué à l'assemblée qu'en date du 7 avril 2025 un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication au MONITEUR.FR journal d'annonces légales pour un marché de travaux passé selon la procédure adaptée.

Le présent marché concerne des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Rostand.

L'objectif de cette réhabilitation thermique est d'améliorer le confort des usagers tout en réduisant les consommations énergétiques.

Dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire Jean Rostand à Saint-Mitre-les-Remparts, les travaux concernent les bâtiments : des écoles élémentaire et maternelle, de la demi-pension, du bâtiment des logements ainsi que le bâtiment affecté aux associations. Seul le dortoir, installé de manière provisoire, n'est pas concerné par cette opération.

Le projet prévoit notamment :

- L'amélioration des performances thermiques des bâtiments, à travers :
 - la rénovation de l'isolation des toitures-terrasses ;
 - le remplacement des menuiseries extérieures ;
 - la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur des façades ;
 - l'isolation des sous-faces de plancher du préau ;
- L'installation de brise-soleil ;
- La mise en place d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment de l'école primaire.

Les prestations ont été réparties en 5 lots :

Lot 1 : Étanchéité

Lot 2 : Façades

Lot 3 : Menuiseries extérieures

Lot 4 : Serrurerie

Lot 5 : Électricité

Il est précisé que le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 5 mois (y compris la période de préparation de chantier) pour l'ensemble des lots.

La remise des offres a été fixée au 11 mai 2026 à 12h00

L'ouverture des plis a eu lieu le 11 mai 2026 à 13h30.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

71 candidats ont retiré le dossier de consultation et 28 offres issues de 24 sociétés différentes sont parvenues dans les délais :

Pour le lot 1 - 9 offres :

ET PHO BAT / SUD ECRAN / SUD EST ETANCHEITE / INDIGO
ETANDEX / EXETANCH / SMED / SOPREMA / STMS

Pour le lot 2 – 5 offres :

TECHNI HABITAT / INDIGO / OMNIUM / CMT / STMS

Pour le lot 3 – 9 offres :

MOINE MENUISERIES / TERRITOIRE / DNM ALUMINIUM / TECHNI HABITAT
INDIGO / ALLIAGE / KALIA / PLASTI POSE / SAM

Pour le lot 4 – 4 offres : C2S – R2MSTEEL / FERONNERIE CONCEPT / CROPA

Pour le lot 5 – 1 offre : SMAE

L'analyse de ces 28 offres a été menée par le maître d'œuvre ALTEREA selon les critères suivants précisés dans le règlement de la consultation :

N°	Description	Pondération
1	Prix	40
	<i>Règle de trois ; Note offre = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) * pondération du critère prix</i>	
2	Valeur technique : Note = (note de la meilleure proposition / proposition de candidat) * pondération du critère valeur technique	50
2-1	Qualité des moyens humains et matériels mis en œuvre : organigramme fonctionnel du chantier, désignation d'un interlocuteur privilégié avec CV, nombre de chefs de chantier et ou d'équipes affectés à l'opération, nombre d'ouvriers, moyens matériels prévus pour l'opération, organisation pour intervention en GPA (procédures et délais d'intervention)	20 points
2-2	Méthodologie de réalisation des différentes interventions : note détaillant les documents remis en période de préparation, méthodologie et détail propre au projet, planification du chantier en relation avec le calendrier prévisionnel d'exécution et de phasage joint au DCE (fournir la courbe des effectifs envisagés chaque jour sur chantier et les cadences de réalisation ou le nombre de personnes affecté à chaque tâche) ; précision sur le contrôle qualité	40 points

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20260605-DEL2026-44-DE
Date de réception préfecture : 10/06/2026



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

2-3	Qualité et performance des matériels et matériaux mis en œuvre : appréciée sur la base des fiches techniques qui devront techniquement et esthétiquement être conformes aux préconisations du DCE. Une liste des produits avec indication du nom du fabricant, des fournisseurs et des délais d'approvisionnement devra être fournie	20 points
3	Valeur environnementale : Note = (note de la meilleure proposition / proposition de candidat) * pondération du critère valeur environnementale	10
3-1	Qualité environnementale des produits mis en œuvre	Sur 50 points
3-2	Gestion des nuisances de chantiers sur site (déchets, nettoyage, nuisances sonores, poussières)	Sur 50 points
Pondération totale des critères d'attribution :		100

Il est proposé en conclusion de cette analyse de retenir :

Pour le lot 1 – Étanchéité, l'offre de la société **SUD EST ETANCHEITE (13011 MARSEILLE)** arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation pour un montant de 299 112,83 € HT soit 358 935,39 € TTC

Pour le lot 2 – Façades, l'offre de la société **INDIGO MEDITERRANEE (13130 BERRE L'ETANG)** arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation pour un montant de 380 676,34 € HT soit 456 811,60 € TTC

Pour le lot 3 – Menuiseries extérieures, l'offre de la **SOCIETE D'ACTIVITE METALLIERE (13800 ISTRES)** arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation pour un montant de 418 275,00 € HT soit 501 930,00 € TTC

Pour le lot 4 – Serrurerie, l'offre de la société **C2S SERVICES (13500 MARTIGUES)** arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation pour un montant de 41 454,00 € HT soit 49 744,80 € TTC

De déclarer infructueux et de relancer le lot 5 – Électricité en application des dispositions du Code de la commande publique, car il a été constaté une insuffisance de concurrence résultant de la réception d'une seule offre.

Cette situation ne permet pas de garantir que les conditions de mise en concurrence ont permis d'assurer une satisfaction optimale du besoin dans des conditions économiques pleinement satisfaisantes.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le groupement de maîtrise d'œuvre,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : DECIDE d'attribuer les lots du MAPA 2026-01 relatif aux « travaux de rénovation énergétique de l'enveloppe du Groupe Scolaire Jean Rostand » comme suit :

Lots	Attributaires	Montants € HT	Montants € TTC
Lot 1 – Étanchéité	SUD EST ETANCHEITE	299 112,83	358 935,39
Lot 2 – Façades	INDIGO MEDITERRANEE	380 676,34	456 811,60
Lot 3 – Menuiseries extérieures	SOCIETE D'ACTIVITE METALLIERE	418 275,00	501 930,00
Lot 4 – Serrurerie	C2S SERVICES	41 454,00	49 744,80
Lot 5 – Electricité	INFRUCTUEUX	/	/

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces marchés publics ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la mise œuvre de ce dossier.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à relancer le lot 5 – Électricité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Catherine STEKELOROM

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

